



Déclarations et Discours

N° 80/12

L'ÉGALITÉ, LE DÉVELOPPEMENT ET LA PAIX

Discours prononcé par M. Lloyd Axworthy, ministre chargé de la Condition féminine, à la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme, Copenhague, le 15 juillet 1980.

...Une société ne saurait trouver le progrès et le développement en laissant pour compte près de la moitié de son peuple. Pourtant, la réalité brutale nous apprend que la condition de la femme s'est détériorée. Des études nous démontrent que la femme est la moins favorisée du sort de tous les désavantagés de ce monde, même après cinq années d'efforts concertés de notre part. Ce qu'il nous faut pour corriger ce déséquilibre, c'est un perpétuel changement en pleine accélération. Il ne suffit plus simplement de nous rencontrer pour discuter de mesures à prendre ou encore pour proposer des plans d'action. Plutôt, ce qui s'impose, c'est une action inspirée des recommandations qui émergeront de cette Conférence mondiale.

Les femmes ne sont pas seules dans cette lutte pour l'égalité et le développement. Les Nations Unies sont engagées dans une action capitale au nom de la femme. À cet égard, le Centre des activités humanitaires et du développement social joue un rôle vital de catalyseur de l'action en vue d'améliorer la condition féminine.

Il y a moins d'un an, les Nations Unies ont fondé l'Institut international de recherche et de formation pour l'avancement de la femme. Je suis sûr que cet institut saura donner tout l'impact voulu à l'efficacité et à l'efficience de l'action internationale dans les secteurs essentiels et pourra aussi minimiser tout double emploi dans les programmes actuels.

Le Canada s'est engagé à l'égard des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour la femme. Nous travaillerons avec les autres États membres pour faire adopter le programme d'action de la seconde moitié de la décennie car tel est, bien entendu, l'objet premier de la Conférence.

Les associations féminines du Canada ont examiné le plan et m'ont instamment prié de me joindre à vous pour essayer de le faire accepter par tous les pays participant à la conférence et pour élaborer un mécanisme permettant d'amener les pays et les organismes des Nations Unies à prendre des mesures concrètes pour en assurer la mise en oeuvre. On pourrait peut-être envisager d'élargir le mandat de la Commission de la condition féminine pour lui permettre d'assumer ce rôle.

C'est dès maintenant qu'il faut agir avec détermination afin de poursuivre notre marche vers la réalisation de nos objectifs, soit que 1980 marque la fin de l'oppression de la femme sur le plan économique et social.

Les traditions religieuses, culturelles et sociales sont fortement enracinées, et il n'est pas facile de les changer ni de les faire tourner à l'avantage des femmes. Il en va de